

# Vœux 2017

Allocution de M. Alain Brière  
Président de la Communauté  
de Communes des Villes Soeurs

Messieurs les Sous-Prefets, des arrondissements de Dieppe et  
d'Abbeville

Madame la Députée

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et  
départementaux

Mesdames et Messieurs les vice-Présidents et élus  
Communautaires

Mesdames et Messieurs les maires et élus municipaux

Mesdames et Messieurs les agents territoriaux,

Mesdames et Messieurs, soyez toutes et tous salués en vos titres  
et qualités

Bienvenue à cette traditionnelle cérémonie des **VOËUX** de la  
Communauté de communes, traditionnelle et pourtant si particulière  
cette année.

2017 marquera assurément un tournant de l'histoire de notre  
intercommunalité et de notre territoire.

Avant de nous projeter davantage dans l'année qui se profile,  
permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous, à vos familles, à  
vos proches, mes **VOËUX** les plus sincères pour cette année 2017.  
Des **VOËUX** de santé bien sûr, de joie, de bonheur mais aussi de  
fraternité, j'y reviendrai.

Avant cela, je voudrais faire un bref retour sur 2016, et comment le  
faire, sans évoquer la mémoire de celui qui nous manque encore  
tellement **aujourd'hui**, je veux bien sûr parler d'Alain Longuent.

Quelques heures à peine après notre dernière cérémonie des **VOËUX**,  
il s'éteignait. Cela mettait pour lui un terme à de longs mois de  
souffrance mais pour nous comme pour l'ensemble des Treportais,  
quel vide. Permettez-moi d'avoir une pensée pour sa fille, ses petits-  
enfants qui eurent la douleur de perdre quelques semaines plus tard  
Lyggia, l'épouse d'Alain, son si fidèle soutien.

D'autres personnes chères nous ont quitté, j'ai également une  
pensée pour elles, pour leur famille.

## Que retenir de 2016 ?

On le savait, avec l'application de la loi Notre et la redéfinition des limites de l'intercommunalité, cette année allait être une année de complexités et de challenges. Elle ne nous a pas déçu !

Au-delà des choix différents des communes de la Communauté d'Yères et Plateaux qui nous ont suspendu à des arbitrages de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, il nous a fallu appréhender les nouveaux enjeux induits par la loi Notre : la compétence Promotion du tourisme et la mise en place d'un office de tourisme communautaire unique, l'extension à l'ensemble du territoire de la compétence développement économique pour les zones d'activités, l'accueil des gens du voyage.

Nous avons choisi d'y ajouter deux sujets majeurs :

- parfaire notre compétence enfance jeunesse sur l'ensemble du territoire avec la prise en charge de tous les accueils de loisirs petites et grandes vacances pour nos 28 communes,

- Faire évoluer le régime fiscal de notre structure pour nous mettre en responsabilité de nos choix sur ces sujets et pouvoir faire face aux enjeux qui se profilent. Ce sujet a été débattu, et il le sera encore... Pour autant, il ne peut pas sembler déraisonnable d'affecter à la Communauté de Communes, maintenant seule compétente pour les actions de développement économique, l'évolution des taxes dédiées. Cela ne pourra que favoriser une prise en compte globale de ces questions à l'échelle du territoire et renforcer la solidarité.

Je vous l'ai dit, en 2016 nous avons beaucoup de challenges à relever. Et je voudrais rendre à ce moment de mon intervention, rendre hommage à l'ensemble des acteurs du territoire qui ont œuvré à nos côtés. Je pense aux associations, acteurs de tourisme, aux communes, et à leurs agents qui nous rejoignent, et à nos personnels qui avec sérieux, compétence et sens du service public, nous accompagnent au quotidien.

Je pense tout particulièrement aux personnels des offices de tourisme, des services enfance jeunesse des communes et associations. Ils ont passé une grande partie de l'année 2016 à se

poser des questions sur leur avenir. L'attente a été longue, je n'en doute pas mais nous ne pouvions faire mieux et j'ai toujours mis un point d'honneur à ce qu'ils soient les premiers informés des évolutions apportées à leur statut, à leurs missions. Cela nous a valu quelques sorties médiatiques.

Je suis trop attaché au dialogue, à la démocratie pour critiquer le débat mais lorsque celui-ci n'est pas constructif, qu'il devient systématiquement négatif, agressif, motivé par je ne sais quelle ambition, j'ai peine à y participer préférant, avec mes collègues qui sont sur la même ligne, consacrer plutôt notre temps et notre énergie à faire avancer concrètement les dossiers.

Etre dans l'action et non pas dans une sorte de perpétuelle réaction, telle doit être notre ligne de conduite.

Etre actif et réactif, c'est aussi, en tant qu'élu, faire abstraction des controverses, et se concentrer sur l'essentiel, sur l'important, et pour moi, l'important c'est le service rendu aux populations et l'avenir de ce territoire, véritable bassin de vie.

Croyez-moi ce n'est pas toujours simple et je dois bien l'avouer c'est même souvent très compliqué.

Pas que pour nous d'ailleurs puisqu'on a pu voir un même conseil municipal voter avec la même unanimité et à une quinzaine de jours d'intervalle deux positions diamétralement opposées sur le sujet des statuts. Les rumeurs entretenues, et largement relayées à dessein (sans aucune réalité et surtout sans fondement légal), l'émergence d'un collectif s'érigeant contre le choix du nom sont peut-être à l'origine de ce revirement.

Je ne le remets bien évidemment en soi pas en cause, je ne m'immisce jamais dans les affaires communales, je veux juste expliquer que pour nous, gérer dans ces conditions n'est pas toujours évident, et nécessite une grande constance – nous en avons ! – de l'énergie – nous n'en manquons pas pour notre territoire ! – et une capacité d'abstraction suffisante pour ne pas se laisser amuser et abuser par ce genre de perte de temps.

Concernant le nom, le collectif a fait couler beaucoup d'encre. Mais le 9 décembre, il s'autodétruisait (Je tiens les échanges de mail sur

ce sujet à la disposition de qui veut les lire...) et le 26 décembre il fait encore la une de la presse. Quelle actualité !

J'en arrête là avec ces anecdotes, elles n'ont heureusement pas réussi à entamer notre détermination à faire évoluer notre structure pour qu'à l'aune du nouveau paysage intercommunal, notre territoire soit renforcé, reconnu, clairement identifiée pour ce qu'il est, un véritable bassin de vie et d'emploi.

Je le dis, je le redis, nous devons réussir au-delà de nos divergences naturelles, idéologiques, à **œuvrer** ensemble so-li-dai-re-ment.

Demain, dans cinq ans, dans dix ans, nous n'existerons peut-être plus, si nous ne nous dimensionnons pas pour résister à l'**aspiration** des agglomérations d'Abbeville ou de Dieppe. Nous devons en prendre conscience, prendre collectivement les décisions stratégiques de fond qui **s'imposent**, sous peine de perdre notre autonomie, un peu de notre identité et de **n'être** plus que les forces d'appoints d'autres territoires.

Si nous ne réagissons pas en conséquence, si nous ne montrons pas un front davantage uni entre nous, si nous ne nous élevons pas à la hauteur de ces sujets, nous serons collectivement passés à côté d'un grand destin que nous aurions pu écrire ensemble. **C'est** cette action que je veux conduire avec vous.

Je pense que notre territoire nouvellement dessiné avec l'arrivée de nos amis de Baromesnil, de Criel sur Mer, du Mesnil Réaume, de Melleville, de Monchy sur Eu, de St Pierre en Val, de St Remy Boscrocourt mérite d'exister par lui-même.

- Nous avons la mer, la forêt, les plateaux, la campagne, nos fleuves côtiers prisés par les pêcheurs,
- Nous avons un patrimoine exceptionnel,
- Nous avons des savoir-faire industriels reconnus mondialement
- Et la qualité des femmes et des hommes d'ici en fait une main d'**œuvre** de tout premier ordre

Ne gâchons pas tout cela par notre incapacité à travailler ensemble !!!!!

Ce **n'est** pas pour nous que nous devons le faire, pour notre petite gloire personnelle ou pour nos intérêts communaux mais pour l'avenir, pour nos enfants et leurs propres enfants.

Si notre territoire n'existe pas par lui-même il se désertifiera. Vous croyez que des communes seules auraient pu aménager le parc d'activités qui permet d'accueillir plus de 600 salariés aujourd'hui ?

Vous croyez qu'une commune seule aurait pu construire et assumer un centre aquatique digne de ce nom ?

Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les enfants d'une seule commune qui peuvent profiter d'un séjour au ski pendant leurs vacances.

Aujourd'hui les habitants des sept communes qui nous rejoignent peuvent accéder à nos déchèteries ouvertes sept jours sur sept.

Aujourd'hui toutes les autorisations d'urbanisme des 28 communes sont instruits à la Communauté de Communes. Demain nous mettrons ensemble en place des outils de planification comme le PLUi, nous travaillerons à davantage de mutualisation et de solidarité pour faire mieux avec moins. C'est aussi ce que nos habitants attendent de nous : conduire ces changements, et ne pas faillir.

Voilà ce que notre communauté de communes permet. Et elle doit permettre encore mieux si l'on se décide, à adopter un véritable esprit communautaire faisant fi de nos intérêts locaux parfois divergents et en valorisant et en fédérant nos spécificités communales.

## 2017

L'année 2017 ne sera pas une année de transition. Dans le monde d'aujourd'hui, on ne peut plus se le permettre. Elle sera une année d'adaptation et de déploiement de nos projets. Dans tous les domaines que j'ai cités plus haut, tourisme, enfance jeunesse, développement économique nous devons adapter nos actions, en fonction des contraintes nouvelles, en fonction des attentes de nos partenaires institutionnels et surtout, celles de nos concitoyens.

Mais attention s'adapter ne veut pas dire tout accepter. Nous ne le pourrions pas et ce serait mensonger de le laisser croire. Il va nous falloir encore plus compter, encore plus économiser pour faire face à certains enjeux que je juge essentiels.

Essentiel d'offrir aux enfants et aux familles de bonnes conditions d'accueil dans nos centres de loisirs, d'y développer des activités qui contribuent à ouvrir l'esprit de nos jeunes.

Essentiel d'assurer la promotion touristique d'un territoire dont j'ai évoqué les richesses il y a quelques instants, et dont la bonne humeur remplace le soleil lorsqu'il est exceptionnellement absent. Je rappellerai que le tourisme est l'une des composantes majeure du développement économique et que comme nous l'avons fait pour favoriser l'arrivée d'entreprises sur le Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime, nous devons aujourd'hui en partenariat avec les communes mais également avec les régions et les départements, travailler ardemment au développement de l'industrie touristique.

Malgré le contexte d'insécurité lié – hélas - aux risques d'attentats, la France reste en 2016 la première destination mondiale avec 80 millions de touristes étrangers !

Le tourisme est un secteur clé de l'économie française et représente 2 millions d'emplois directs et indirects : C'est une force pour notre économie et notre territoire, avec ses nombreux atouts, doit mettre en place une stratégie pour en retirer des bénéfices directs en terme de développement du territoire, d'attractivité et d'emplois, non délocalisables.

La communauté de communes c'est encore :

- La collecte et le traitement des déchets ménagers.
- L'accès sept jours sur sept à nos déchèteries, la mise en place de conteneurs pour le tri sélectif.
- la possibilité de se cultiver, de se distraire en allant emprunter des livres gratuitement dans les médiathèques ou bibliothèques du réseau ( avec l'ouverture en 2017 d'une antenne supplémentaire à St Quentin Lamotte et sans doute d'autres ensuite). Là où le livre avance, les idéologies nauséabondes reculent.
- le recours pour les parents, les assistantes maternelles aux services, aux conseils et aux animations de notre Relais,
- un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme, bientôt la mise en place d'un document d'urbanisme en commun,
- le Point d'Accès au Droit qui permet à nos concitoyens d'obtenir les conseils d'un avocat, d'un notaire ou d'un huissier, gratuitement.

- l'accès pour tous les habitants de 16 à 25 ans aux services des missions locales dans leur démarche d'insertion,
- la participation au fonctionnement des crèches,
- la possibilité d'engager toutes études afin d'améliorer l'offre de services à la personne notamment en direction des personnes âgées,
- la mutualisation de nouveaux services en lien avec les communes,
- la réalisation des temps d'activités périscolaires pour les communes qui le souhaitent,
- la possibilité pour tous les enfants d'apprendre à nager dans un complexe aquatique agréable et sécurisant, un équipement qui s'adresse à tous puisqu'outre la natation, on peut y entretenir son corps et se maintenir en forme etc etc c'est aussi tout cela la Communauté de Communes.

C'est aussi un futur contrat local de santé, c'est aussi un futur contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, des actions de développement économique à décliner, un aérodrome, des financements pour l'insertion professionnelle (via notre financement de structures ou encore la prise en charge des formations BAFA-BAFD), des chemins de randonnées fauchés et entretenus, des réserves foncières à destination des entrepreneurs, un partenaire de l'aménagement du territoire via les zones d'activités, ou encore le déploiement de la fibre optique, amenant le Très Haut Débit dans chaque foyer.

Pardonnez-moi cet inventaire mais cette cérémonie de vœux est aussi pour moi l'occasion de rappeler à vous élus municipaux, à vous partenaires, aux habitants présents ou qui liront le compte rendu de mon allocution par voie de presse, que la Communauté de Communes est un véritable outil de service à destinations tant des habitants que des communes.

Au fronton des bâtiments publics, il y a trois mots : liberté, égalité, fraternité.

Si les deux premiers sont au centre de bon nombre de discours, le troisième est souvent un peu oublié.

Et pourtant seul l'esprit de fraternité peut nous permettre d'agir le plus efficacement pour la liberté et l'égalité. Cette fraternité s'exprime à travers le respect que l'on doit porter à chacun sans distinction de race, ou de culte.

La fraternité c'est le sentiment naturel de solidarité et d'amitié qui devrait unir les membres de la même famille que représente l'espèce humaine.

## Fraternité

C'est cette aspiration à la fraternité, qui nous a motivé à proposer le nom de Communauté de Communes des Villes Sœurs, des 28 Villes Sœurs.

Le fait que cette dénomination résonnait déjà dans le subconscient de chacun d'entre nous ne peut être qu'un plus en termes d'identification.

En tous cas les professionnels de la communication, extérieurs à notre territoire, et donc à nos petites sensibilités et qui travaillent sur notre logo ou sur le nouveau site internet, nous disent tous que nous avons fait un bon choix, moderne et dynamique et qui exprime une vraie ambition sociétale. Je suis aussi persuadé que nos habitants portés par l'action de notre collectivité à leur service s'approprieront bien vite cette appellation et l'apprécieront, pas juste à l'oreille mais aussi par tout ce qu'elle représente.

Nous allons vous dévoiler maintenant la nouvelle identité visuelle qui accompagnera cette nouvelle dénomination.

Il s'agit là de premières esquisses et le travail va se poursuivre avec le cabinet retenu, notamment en ce qui concerne la destination touristique, car l'identité visuelle de cette dernière devra participer à son succès commercial.

Enfin, je ne voudrais pas conclure cette allocution, sans comme il est de tradition remercier la ville d'Eu et son maire pour le prêt gracieux de cette belle salle pour notre manifestation conviviale annuelle.

Que 2017 soit aussi une belle année de laïcité et que les conflits qui découlent de son absence s'effacent et disparaissent de l'histoire de l'humanité.



Alain Brière  
Président de  
la Communauté  
de Communes  
des Villes Soeurs